

Commune de Villers-en-Cauchies

BULLETIN MUNICIPAL



Été-Automne 2013

SOMMAIRE

N° de page :

I. LE MOT DU MAIRE	3
II. FINANCES - BUDGET COMMUNAL.....	4
II.1 Affectation des résultats	4
II.2 Budget 2013.....	4
II.3 Taxes locales 2013.....	5
III. FINANCES - BUDGET SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT.....	7
III.1 Affectation des résultats	7
III.2 Budget 2013.....	7
III.3 Prix de l'eau et de la redevance assainissement.....	7
IV. TRAVAUX et MISSIONS DIVERSES	8
IV.1 Voirie - rénovation complète de la rue Émile Zola	8
IV.2 Voirie - rénovation complète de la rue Léon Gambetta.....	9
IV.3 Voirie - mise en sécurité du carrefour du monument aux Morts.....	10
IV.4 Salle des sports - installation d'une alarme et d'un contrôle d'accès.....	10
IV.5 Environnement - plantations vert fossé	10
IV.6 Parc communal - rénovation du coin des mamans.....	11
IV.7 Défense incendie - contrôle et remise en état des hydrants	11
IV.8 Recherche de fuites.....	11
V. PROJETS DE TRAVAUX	11
V.1 Église - rénovation intérieure de la sacristie	11
V.2 Accueil périscolaire - réfection de la cour.....	11
V.3 Espace sportif - implantation d'un plateau multisports	12
V.4 Cimetière - installation d'un columbarium	12
V.5 Voirie - installation d'un plateau ralentisseur sur la RD 45	13
V.6 Urbanisme - création de logements sociaux.....	14
V.7 Mise hors gel de la RD45, rue de Verdun	14
V.8 Transfert du magasin Match	14
VI. FESTIVITÉS et SORTIES.....	16
VI.1 Parcours du cœur	16
VI.2 Concert de printemps	16
VI.1 Salon de peintures d'art - édition 2013.....	16
VI.2 Repas des Aînés.....	16
VI.3 Fête du travail 1 ^{er} Mai 2013	17
VI.4 Cérémonie du 8 Mai	17
VI.5 Fêtes des mères	20
VI.6 Sortie des Aînés.....	20
VI.7 Voyage des jeunes	20
VI.8 Concours des maisons fleuries.....	21
VI.9 Fête nationale.....	21
VI.10 Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.).....	21
VI.11 Spectacle de l'école.....	22
VII. ASSOCIATIONS.....	23
VII.1 Football Club Villersois	23
VII.2 Loto organisé par Villers en fête	23
VII.1 Brocante, exposition de voitures anciennes et bourse d'échanges.....	24
VIII. INFORMATIONS DIVERSES	25
VIII.1 Prochaines festivités	25
VIII.2 Site internet communal	25
VIII.3 Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine	25
VIII.4 Tarifs des services 2013	26
VIII.5 Horaires du bureau de poste	26
VIII.6 Cantine périscolaire	26
VIII.7 Garderie périscolaire	26
VIII.8 Ouverture estivale de la mairie	26
VIII.9 Entreprise à Villers : « compresseur service »	27
VIII.10 Tir : Océane Carlier, une villersoise championne de France.....	28
VIII.11 Caisse Nationale des Allocations Familiales	28
VIII.12 Les marchés de Sidonie	28

I. LE MOT DU MAIRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chères Villersaises, chers Villersois,

C'est toujours avec le même plaisir que je rédige ce mot du Maire qui est l'occasion de vous informer, le plus clairement possible, sur les réalisations en cours et celles à venir.

Juillet, comme les six derniers mois, aura été particulièrement studieux pour vos élus.

Il n'en fallait pas moins pour finaliser la construction du local de rangement de la salle des sports et la rénovation extérieure de la sacristie, engager et suivre les travaux de voirie mais aussi lancer de nouveaux et nombreux projets que vous découvrirez, maquettes à l'appui, au travers de ce flash (création d'un plateau ralentisseur dans la rue d'Haspres, implantation d'un plateau multisports à l'espace sportif, réfection de la cour de l'accueil périscolaire, mise en place d'un deuxième columbarium dans le cimetière communal,...).

Inscrits en investissement au budget 2013, tous ces dossiers sont sortis des cartons et verront leur réalisation avant la fin de l'année, dans la stricte maîtrise des finances communales, consolidées par un bon autofinancement et de nombreuses subventions.

D'autres chantiers nous attendent encore.

Je suis désormais en mesure de vous confirmer que le projet de création de logements sociaux à destination des personnes âgées, récemment couronné du trophée de l'innovation par le Conseil Général du Nord, verra bien le jour. Au cours du second semestre 2014, huit belles maisons, de style régional, équipées de domotique légère, seront construites, par PARTENORD habitat, sur un terrain communal en friche, situé en face de la mairie. Cinq années ont été nécessaires pour arriver à ce résultat qui servira l'intérêt général et contribuera largement à embellir le centre du village. Ce fut dur mais le défi lancé en 2008 est aujourd'hui en passe d'être relevé.

Des efforts, il faudra encore en fournir pour faire aboutir le projet d'implantation d'un grand magasin à Villers car la Commission Nationale d'Aménagement Commerciale s'y est opposée pour l'instant.

Loin de se décourager, la Municipalité s'est déjà remise au travail, en collaboration étroite avec les services de l'État et la société MATCH qui veut absolument s'installer dans la commune. Un nouveau dossier de demande de création commerciale sera bientôt déposé.

Le transfert d'un magasin MATCH à Villers, générateur d'emplois, est ma priorité et celle des élus qui m'entourent. Il n'est pas question, il n'a jamais été question d'abandonner un projet aussi beau et aussi utile pour notre collectivité.

Et ce magasin dont vous avez besoin, nous l'aurons quel que soit le temps qui faudra encore y passer, quelle que soit l'énergie qu'il faudra encore déployer, quels que soient les obstacles qu'il faudra encore surmonter.

Votre Maire
Pascal DUEZ

II. FINANCES - BUDGET COMMUNAL

II.1 AFFECTATION DES RÉSULTATS

Suite à l'adoption du compte administratif 2012, le Conseil Municipal a décidé d'affecter la somme de 57 661,47 € à l'article 1068, section d'investissement et la somme de 143 137,31 € à l'article 002, section de fonctionnement.

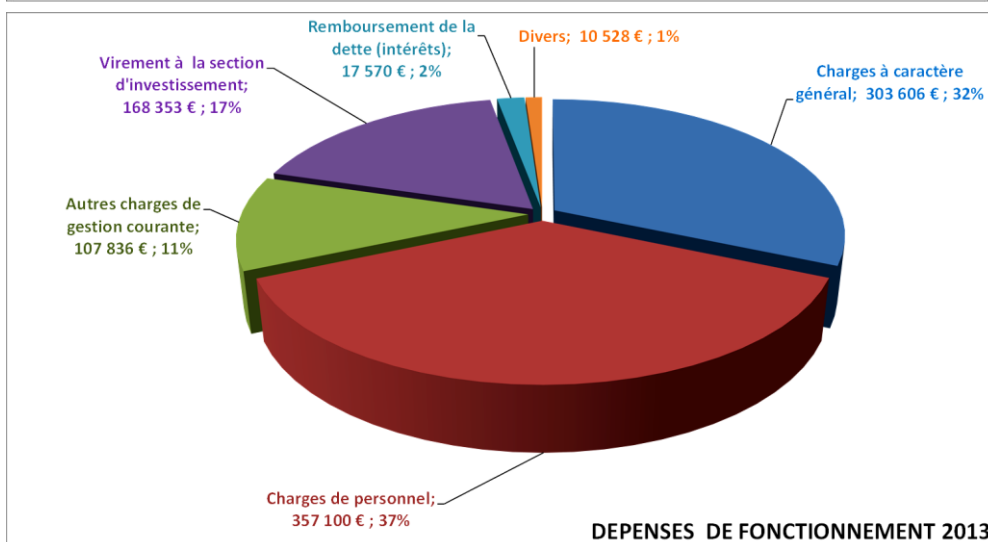
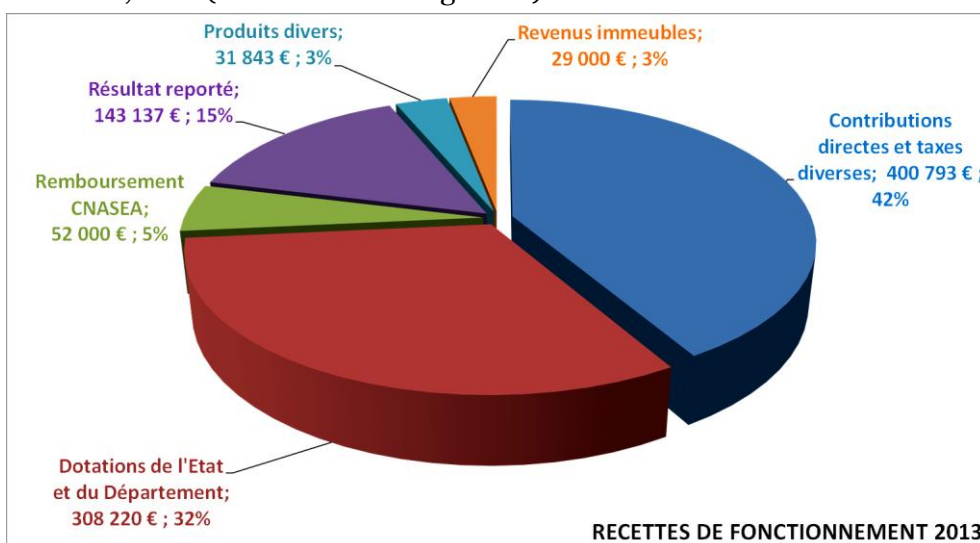
II.2 BUDGET 2013

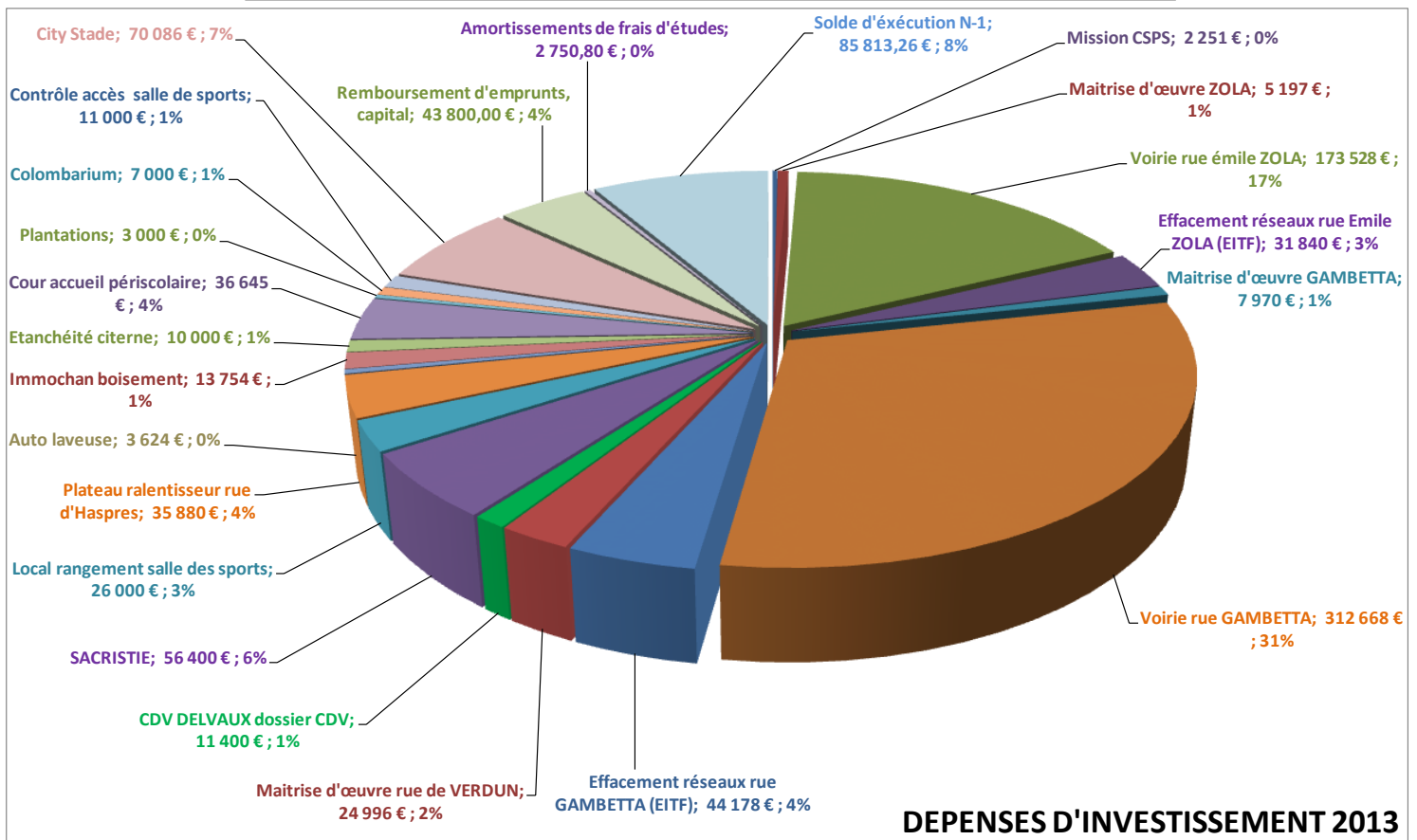
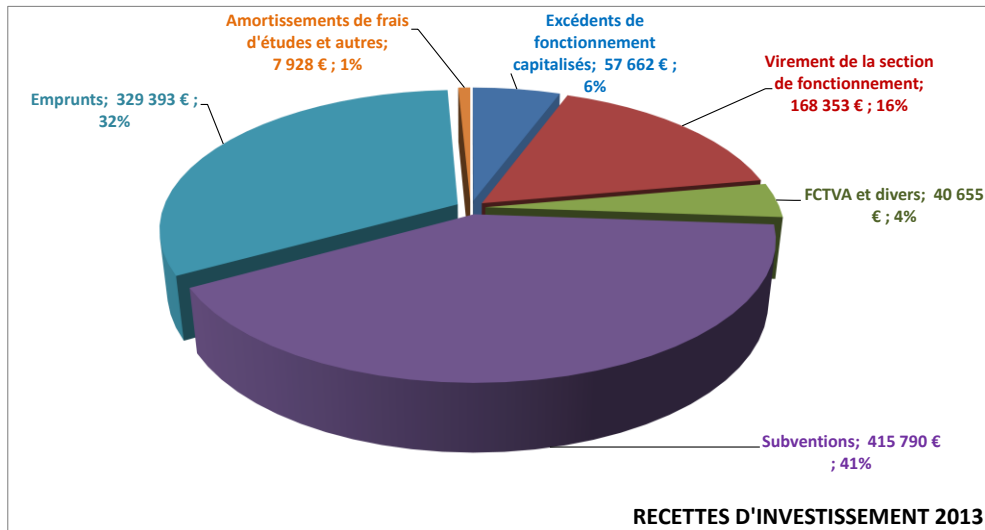
Le budget primitif est l'état comptable prévisionnel des dépenses et des recettes de la commune pour une période d'un an. Il constitue le seul tour d'horizon global de l'action municipale de l'année. Après l'adoption du compte administratif et du compte de gestion du receveur 2012, le Conseil Municipal a délibéré, le 5 avril dernier, en faveur du budget communal 2013 qui s'équilibre, en recettes et dépenses, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2013 (voir graphiques)	MONTANT
RECETTES	964 993,31 €
DÉPENSES	964 993,31 €
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	168 353,26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 2013 (voir graphiques)	MONTANT
RECETTES	1 019 780,03 €
DÉPENSES	1 019 780,03 €

Il est à noter un retour à une bonne capacité d'autofinancement, signe d'une maîtrise du budget, malgré de fortes contraintes. L'annuité de la dette représente 7,87 % des produits de fonctionnement pour une moyenne de la strate de 10,88 % (source : finances.gouv.fr)





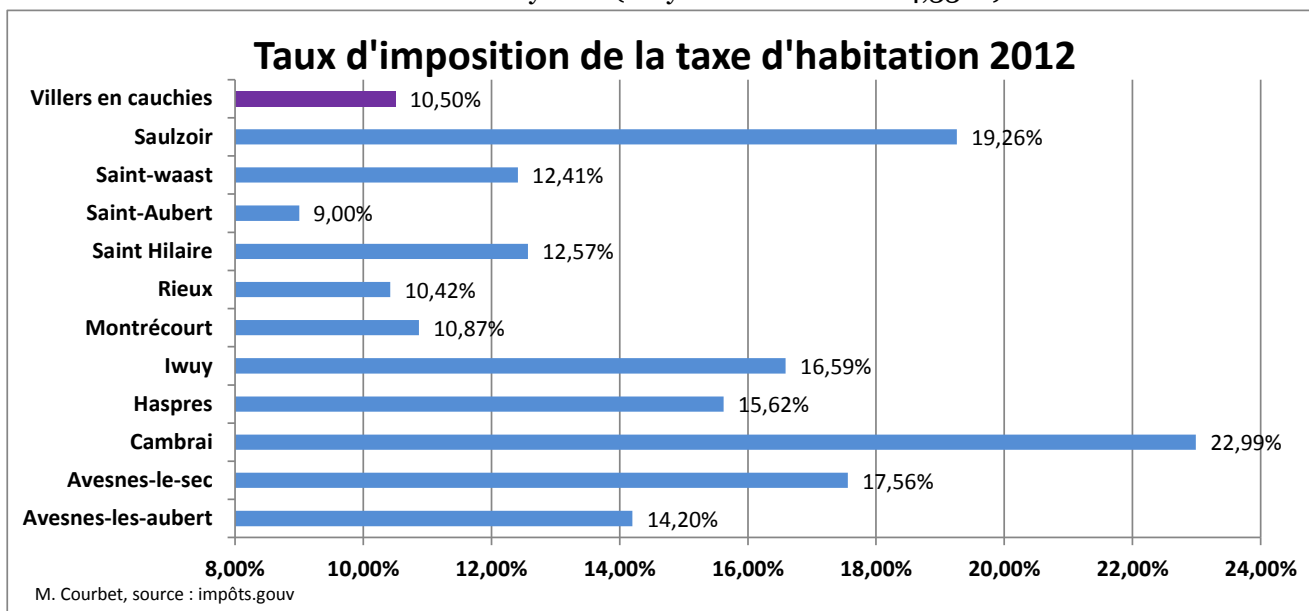
Il est à noter que le programme d'investissement n'est qu'une prévision à l'instant T, soumise à variation compte tenu que les financements dépendent de différents partenaires avec des politiques qui fluctuent, et qu'il est constaté actuellement de plus en plus de difficultés à obtenir des subventions ou des emprunts à cause de la crise financière. Les montages des dossiers sont de plus en plus compliqués, et le recours à des bureaux d'études est quasiment indispensable aujourd'hui. Il est probable que les recettes baissent dans l'avenir...

II.3 TAXES LOCALES 2013

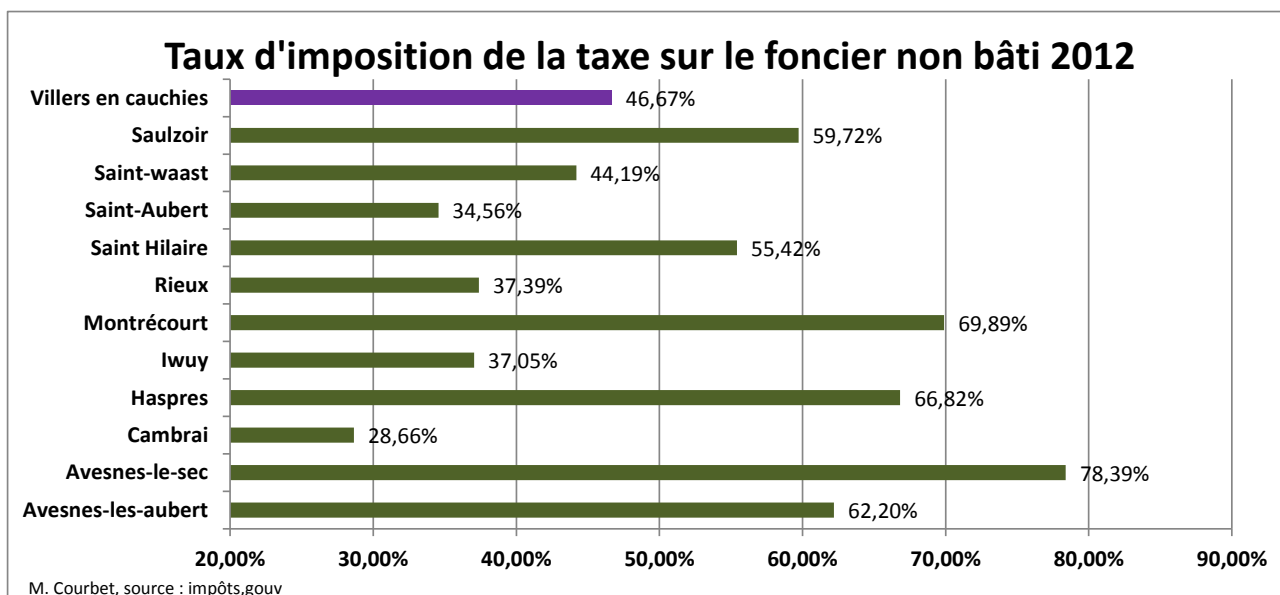
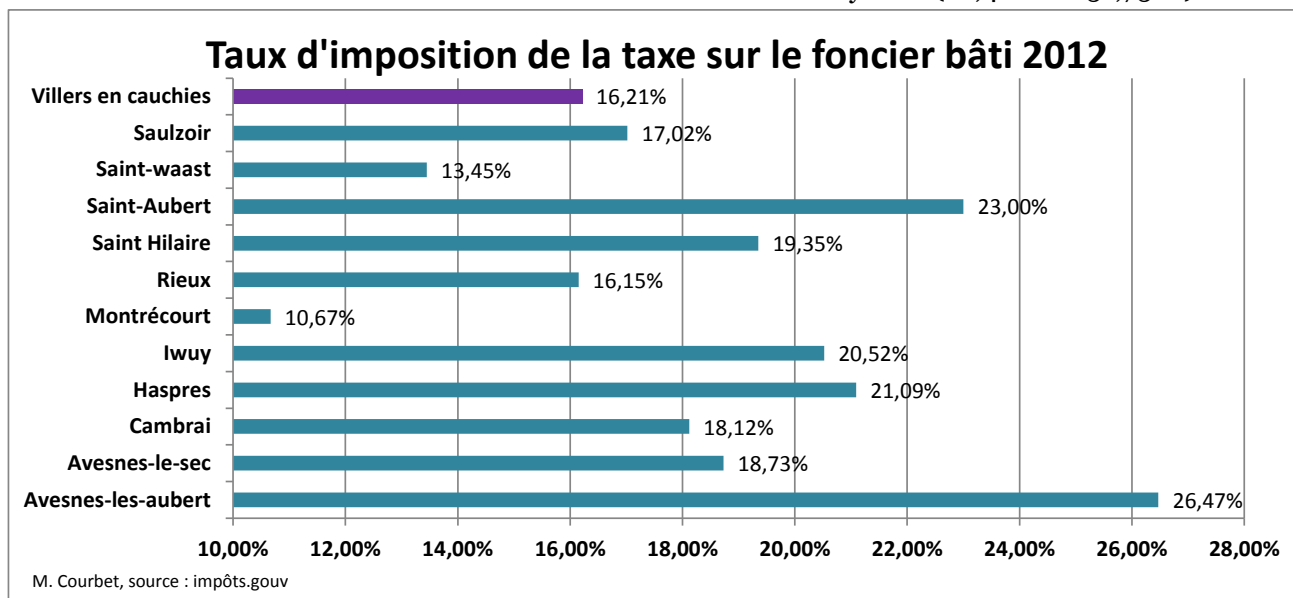
Compte tenu de la maîtrise du budget, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition qui s'établissent, comme suit, au titre de l'année 2013 :

Taxe d'habitation	10,50 %
Foncier bâti	16,21 %
Foncier non bâti	46,67 %

Comparaison des taxes avec les 11 communes voisines de Villers-en-Cauchies (pour 2012) :
 La taxe d'habitation est inférieure à la moyenne (moyenne des taxes : 14,33 %) :



Les taxes foncières sur le bâti et le non bâti sont inférieures à la moyenne (18,40 % et 51,75 %) :



III. FINANCES - BUDGET SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

III.1 AFFECTATION DES RÉSULTATS

Suite à l'adoption du compte administratif de l'exercice 2012, le Conseil Municipal a décidé d'affecter la somme de 29 153,01 € à l'article 001, section d'investissement et la somme de 201 696,79 € à l'article 002, section de fonctionnement.

III.2 BUDGET 2013

Après l'adoption du compte administratif et du compte de gestion du receveur 2012, le Conseil Municipal a délibéré, le 5 avril dernier, en faveur du budget 2013 du service des eaux et de l'assainissement qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2012	MONTANT
RECETTES	330 660,79 €
DÉPENSES	330 660,79 €
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	241 655,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 2012	MONTANT
RECETTES	469 494,87 €
DÉPENSES	469 494,87 €

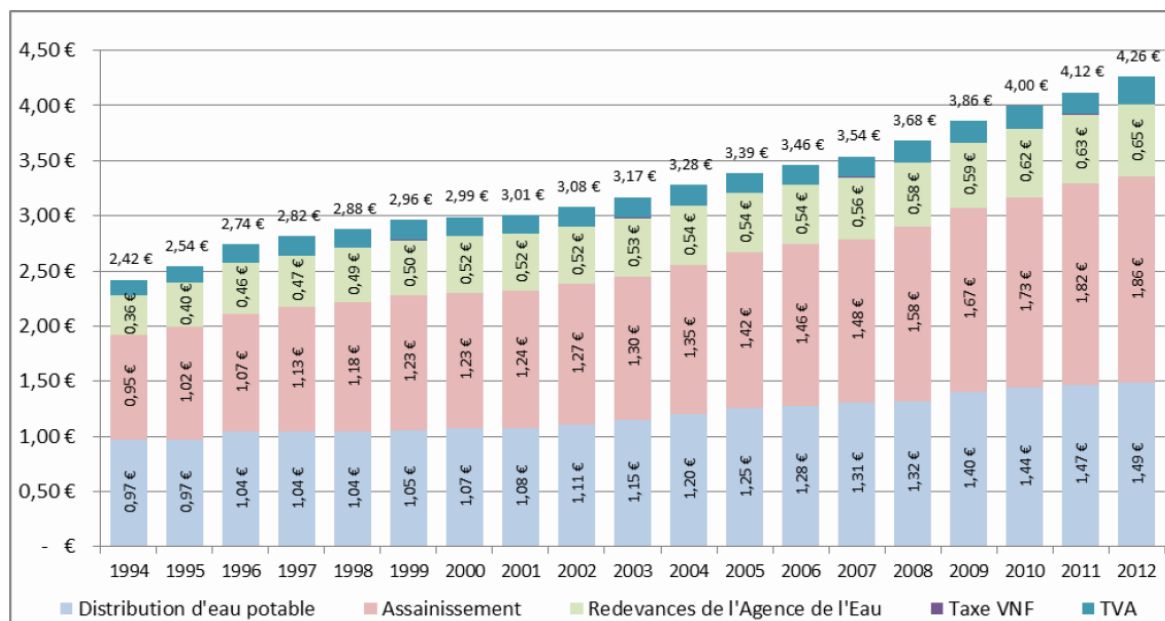
III.3 PRIX DE L'EAU ET DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT.

Le prix de vente de l'eau communale n'a pas subi d'augmentation autre que l'application du taux d'inflation, et est donc fixée par le conseil à 1,40 € HT/m³, la redevance assainissement a été fixée à 1,30 € HT/m³.

Les services de l'État et l'agence de l'eau analysent régulièrement le fonctionnement de la régie des eaux, la commune a obligation de produire chaque année un rapport, l'équilibre financier est un impératif sous peine de ne plus obtenir les subventions dans le cadre de travaux.

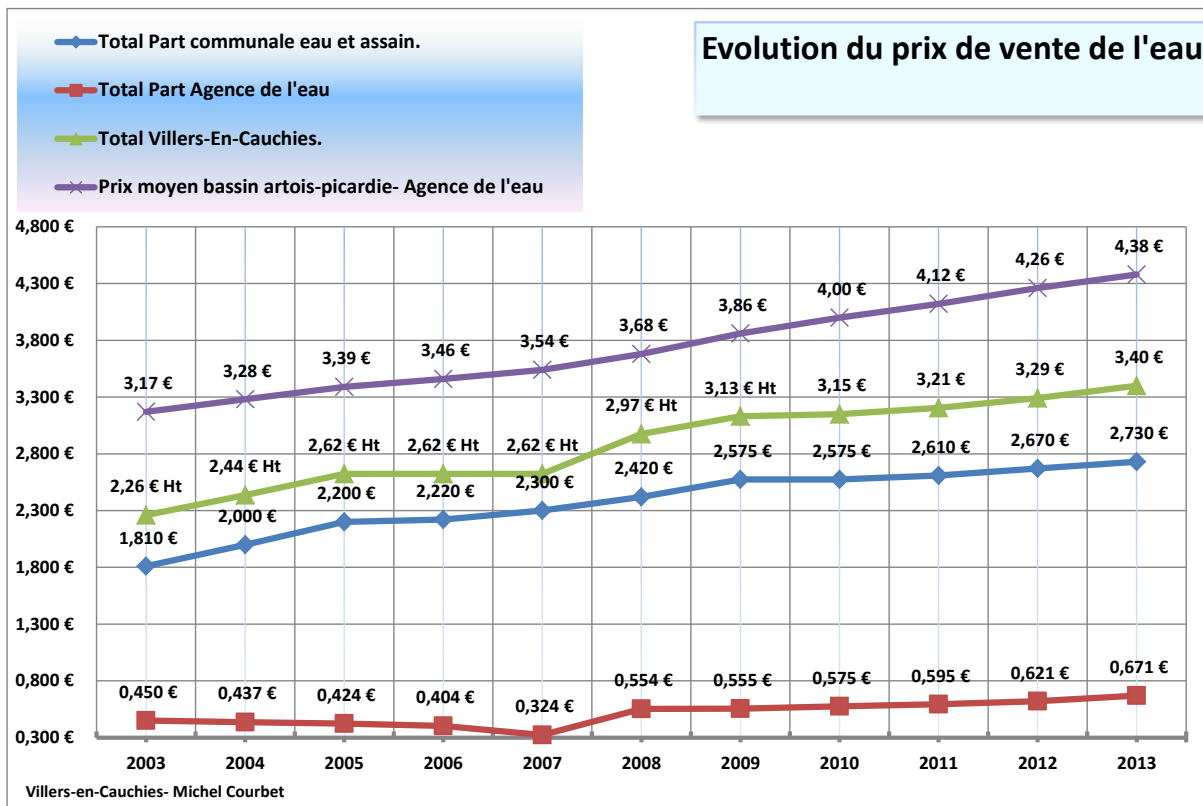
L'eau est un bien commun ! Ce n'est pas l'eau qu'on paye.....mais le service nécessaire à son prélèvement, son traitement, son épuration et son transport.

Ci-après un graphique d'évolution du prix de l'eau qui émane de l'agence de l'eau :



Évolution du prix des services de l'eau sur le bassin
[Source : Agence de l'Eau Artois-Picardie]

Le prix moyen de vente (eau, assainissement et taxes) sur le bassin Artois Picardie en 2012 était de 4,26 €, à Villers en Cauchies il était de 3,29 € soit une différence de 0,97 € par m². Cet écart important est maintenu pour 2013, soit 4,38 € (estimé) pour la moyenne du bassin et 3,40 € pour la régie des eaux et assainissement de Villers-en-Cauchies (eau + assainissement + taxes agence de l'eau), soit une différence de près de 1 € du m³ (0,98€).



IV. TRAVAUX et MISSIONS DIVERSES

IV.1 VOIRIE - RÉNOVATION COMPLÈTE DE LA RUE ÉMILE ZOLA

Les travaux de la rue Émile Zola sont presque terminés, il a été procédé à la mise en œuvre de la couche de roulement en enrobés fins. La durée des travaux est conforme à ce qui avait été annoncé, mais il est constaté un retard imputable à certains concessionnaires qui ont des difficultés à planifier leur intervention dans le cadre de l'effacement des réseaux, et ce, malgré le travail de qualité réalisé en amont et le bon suivi des travaux de la part du maître d'œuvre, CibleVRD. (Plusieurs semaines d'attente d'intervention, malgré de multiples relances).

Il est important de mettre l'accent sur la qualité de travail de l'entreprise Descamps et d'ores et déjà de féliciter les ouvriers qui exécutent un travail pénible et difficile en subissant différentes contraintes liées aux conditions météorologiques mais aussi d'autres événements ou mécontentements qui peuvent se produire...

Au final, c'est l'ensemble de la voirie qui a été rénovée, y compris le réseau d'eau. Le réseau d'assainissement a fait l'objet d'une inspection télévisée afin de s'assurer de son étanchéité, les réseaux électriques et téléphoniques sont neufs.



Suite à la suppression des supports ErDF et France Telecom, plus aucuns poteaux ou câbles ne viennent dégrader l'aspect visuel.

L'emploi de matériaux hautement qualitatifs et le recours à un mode d'éclairage moderne participe à une amélioration spectaculaire du cadre de vie, par rapport à son état initial ! (La rue Émile Zola était l'une des rues les plus dégradées du village)

Il est à noter que certains riverains ont procédé également à des travaux d'amélioration, ce qui participe encore plus au résultat final.

Photo de la rue avant les travaux



Photos de la rue après les travaux (en cours de finalisation)



IV.2 VOIRIE - RÉNOVATION COMPLÈTE DE LA RUE LÉON GAMBETTA

Les travaux de la rue Léon Gambetta sont en cours, le planning originel est respecté en ce qui concerne l'intervention de l'entreprise. Cependant, comme pour la rue Émile Zola, certains concessionnaires ont des difficultés à respecter la planification d'origine pour diverses raisons.

Il s'agit d'une des rues les plus anciennes du village qui comporte en différents endroits des boves et des débuts de souterrains. Des mesures ont été prises au cas par cas afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage. Là encore il est à souligner la compétence du bureau d'études Cible VRD en charge de la mission de maîtrise d'œuvre qui a fort à faire afin de coordonner les différentes interventions et de faire respecter les prescriptions techniques, ce qui n'est pas une mince affaire.

L'entreprise Descamps est en congé au mois d'août et les travaux seront donc interrompus à compter du vendredi 2 août pour une reprise courant septembre. Il est prévu que GrDF intervienne dans le cadre de l'extension de son réseau courant août.



Travaux rue Gambetta

IV.3 VOIRIE - MISE EN SÉCURITÉ DU CARREFOUR DU MONUMENT AUX MORTS

Pour des raisons de sécurité, la mise en sécurité du carrefour du monument aux Morts se poursuit. Comme annoncé dans le précédent flash, cette fois-ci, c'est principalement la rue LA FAYETTE qui a fait l'objet d'une intervention. Dans un premier temps, les pierres, installées à titre temporaire sur le domaine public pour assurer une meilleure sécurité des piétons dans un secteur du village très fréquenté et dangereux, ont été enlevées. Ces différents blocs seront réutilisés prochainement en plusieurs points de la commune, là où la nécessité se fait sentir, notamment au cimetière pour éviter toute intrusion de véhicules qui pourraient détériorer les caveaux. Quant aux potelets mis en place de part et d'autre de la rue LA FAYETTE, ils sont amovibles ce qui permettra d'accueillir les manèges lors des deux ducasses.

IV.4 SALLE DES SPORTS - INSTALLATION D'UNE ALARME ET D'UN CONTRÔLE D'ACCÈS

Afin de sécuriser l'accès à la salle des sports, la municipalité a passé commande auprès de la société CTCAM pour mettre en place un système d'alarme avec vidéo surveillance et un contrôle d'accès. Celui-ci doit permettre de filtrer les accès en tout ou partie de la salle de sports, soit autoriser l'utilisation des vestiaires seuls, ou l'utilisation conjointe des vestiaires et de la salle.

À terme il est prévu une gestion des contrôles d'accès via un site internet sécurisé et externalisé.

IV.5 ENVIRONNEMENT - PLANTATIONS VERT FOSSÉ

La commune est propriétaire de 2 ha de terres situés le long du vert fossé en périphérie du village. Cet espace naturel public qui était à l'abandon depuis de nombreuses années, a fait l'objet d'un traitement environnemental en lien avec divers partenaires publics et privés. L'opération a consisté à planter 1,4 ha d'essences régionales hygrophiles c'est-à-dire parfaitement adaptées aux milieux humides. En octobre dernier, ont ainsi été plantés des saules, des charmes, des hêtres, des chênes , ...

La Municipalité marque ainsi clairement son attachement à la protection des espaces naturels et de la biodiversité tout en réglant les nuisances liées aux débordements occasionnels du bassin de récupération des eaux pluviales.



Rappel – DANGER DE MORT

**Interdiction de s'aventurer dans la zone du vert fossé.
Baignade interdite dans le bassin.**

IV.6 PARC COMMUNAL - RÉNOVATION DU COIN DES MAMANS

Situé dans le parc communal, le « coin des mamans » n'était plus accueillant. La Municipalité a décidé d'y remédier. En mauvais état et dangereux pour cause de vétusté et de vandalisme, la plupart des jeux ont subi des rénovations ou ont été complètement changés. Le personnel communal s'est chargé de les installer. Par ailleurs, les bancs et poubelles ont été remis à neuf. Cet espace de jeux est redevenu opérationnel et **réservé aux jeunes enfants (6/12 ans), sous la responsabilité de leurs parents.**

IV.7 DÉFENSE INCENDIE - CONTRÔLE ET REMISE EN ÉTAT DES HYDRANTS.

La défense incendie fait partie des obligations et des priorités de la Municipalité pour juguler efficacement, le cas échéant, les incendies qui pourraient se déclarer dans le village. À ce titre, un nouveau contrôle des hydrants a été effectué récemment par la **société AQUA FUITE**. Celle-ci a préconisé des travaux de remise à niveau qui seront exécutés prochainement.



IV.8 RECHERCHE DE FUTES.

Depuis plusieurs années, la Municipalité travaille à l'amélioration des performances du réseau communal d'eau potable. La société AQUA FUITE + a été missionnée pour assurer, dans l'ensemble du village, la recherche de fuites. Aucune n'a été détectée en 2013. Ce résultat encourageant s'explique par les nombreux travaux de réparation engagés systématiquement par la commune depuis 2008.

V. PROJETS DE TRAVAUX

Les projets de travaux ci-dessous énumérés seront exécutés, sauf imprévus, dans les prochains mois et donneront lieu à des explications complémentaires dans le bulletin communal d'informations suivant.

V.1 ÉGLISE - RÉNOVATION INTÉRIEURE DE LA SACRISTIE

Comme chacun a pu le constater, la restauration extérieure de la sacristie est terminée et cette partie de l'église est désormais consolidée pour longtemps.

À l'intérieur, conformément au marché, le plafond a été complètement refait et mis en peinture par l'entreprise MCCM. En complément, d'autres travaux seront lancés : pose d'un carrelage en pierre bleue mais aussi réparation et repose du mobilier.

V.2 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - RÉFECTION DE LA COUR

Le pôle périscolaire « 1, 2,3 soleil » (place Roger Salengro) continue de faire l'objet de toute l'attention de la Municipalité.

Après les travaux d'ampleur qui ont été engagés sur le bâtiment principal et le préau, il est désormais prévu de rénover complètement la cour de récréation toujours très utilisée et appréciée des enfants lorsque la météo le permet.



V.3 ESPACE SPORTIF - IMPLANTATION D'UN PLATEAU MULTISPORTS



Exemple de plateau multisports

La Municipalité travaille sur un projet d'implantation d'un plateau multisports d'extérieur en accès libre. Cet équipement sportif de proximité sera installé à l'espace sportif en complément de la salle des sports.

Ouvert à tous, celui-ci offrira un choix de pratiques sportives qui n'existent pas actuellement dans le cadre associatif local : handball, volleyball, basketball,...

Le Conseil général du Nord a, d'ores et déjà, accordé une large subvention. L'appel à concurrence est lancé et les offres des entreprises seront prochainement analysées pour retenir l'entreprise

prestataire. Le dossier avance bien.

V.4 CIMETIÈRE - INSTALLATION D'UN COLUMBARIUM

Les 9 cases de l'actuel columbarium sont aujourd'hui vendues en raison du développement de la pratique de la crémation.

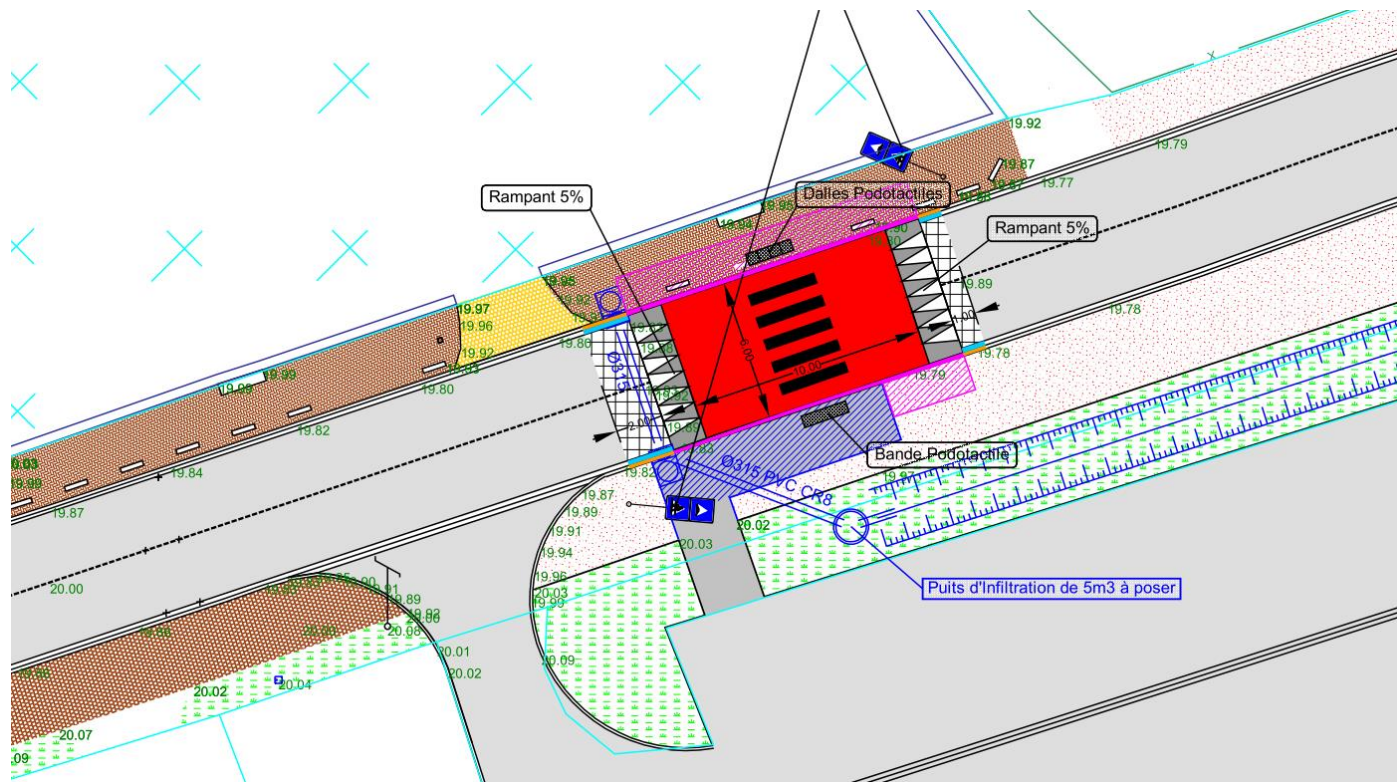
Quelques demandes supplémentaires ont surgi et, très vraisemblablement, d'autres suivront. Pour y répondre et anticiper les sollicitations futures, la Municipalité a opté pour l'acquisition d'un nouvel équipement funéraire qui sera installé en entrée de cimetière.

A terme, un ensemble funéraire harmonieux sera créé selon le plan ci-après



V.5 VOIRIE - INSTALLATION D'UN PLATEAU RALENTISSEUR SUR LA RD 45

Les excès de vitesse sont nombreux sur les grands axes traversant la commune et, parfois même, dans les petites rues. Compte tenu de la dangerosité d'une telle situation, la Municipalité a projeté d'installer un plateau ralentisseur en entrée de village sur la RD 45 (rue de Haspres) et plus précisément à proximité de l'espace sportif et du cimetière communal. Ce projet est subventionné dans le cadre des amendes de police et soumis à accord technique auprès du Conseil Général du Nord, gestionnaire de la voie.



Le maître d'œuvre a procédé à l'analyse des offres selon le critère d'optimum technico-économique. Dans ce cas, il s'agit de l'offre la moins-disante de l'entreprise SORRIAUX (Haspres) pour un montant de travaux de 23 453,50 € HT pour une estimation de 30 275 € HT.

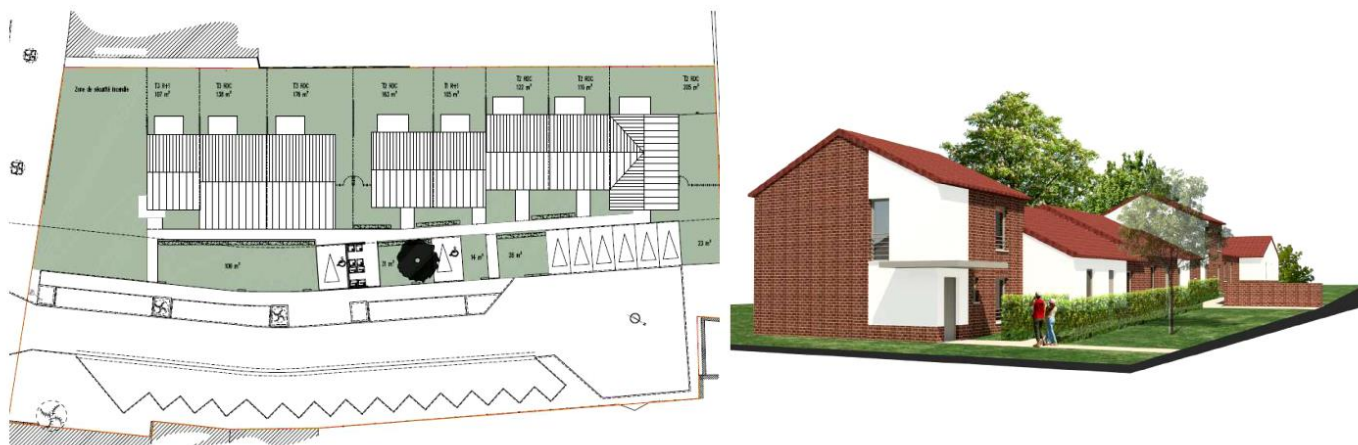
Ci-après le plan de financement (à noter qu'exceptionnellement, 2 dossiers de demande de subventions dans le cadre de la répartition des amendes de police ont été déposés sur 2 ans afin de réduire le coût supporté par la commune) :

Travaux	Montant HT	TVA	Montant TTC
Coût total des travaux à réaliser	23 453,50 €	4 596,89 €	28 050,39 €
Coût total de la prestation de maîtrise d'ouvrage	2 900,00 €	568,40 €	3 468,40 €
Montant total de la dépense	26 353,50 €	5 165,29 €	31 518,79 €
Financement	Montant	% du total HT	
Répartition du produit des amendes de police de l'année 2011 (Département du Nord, Conseil Général)	8 000,00 €	30%	
Répartition du produit des amendes de police de l'année 2012 (Département du Nord, Conseil Général)	5 000,00 €	19%	
Réserve parlementaire de M. le Sénateur Alex TURK	5 000,00 €	19%	
Autofinancement	8 353,50 €	32%	
Montant total du financement	26 353,50 €	100%	

V.6 URBANISME - CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Après bien des difficultés, ce dossier est désormais en très bonne voie. Le permis de construire sera déposé à l'automne prochain. Voici, en avant-première, les plans (toujours susceptibles de modifications) élaborés par PARTENORD habitat et qui vous donneront un aperçu de la qualité et de l'ampleur du projet. (*Diaporama PowerPoint visible sur le site internet*)

Légende des illustrations : Présentation de l'Esquisse en mairie le 10 juillet 2013 (GP Architectes) : plan masse et perspective



V.7 MISE HORS GEL DE LA RD45, RUE DE VERDUN

Il est prévu d'accompagner les travaux de mise hors gel de la route départementale numéro 45, rue de Verdun, comme annoncé dans un précédent bulletin municipal, qui consiste en la rénovation complète de la voirie et des trottoirs, la mise en place d'une chaussée réservoir, l'effacement des réseaux, avec au final une amélioration sensible du cadre de vie et de la sécurité, comme pour les rues Émile Zola et Léon Gambetta. Cependant, à cause de difficultés budgétaires, les travaux du conseil général du Nord sont décalés normalement en 2014, cela devra faire l'objet d'une confirmation.

Ce décalage est plutôt bénéfique, compte tenu qu'actuellement la municipalité procède à la rénovation des rues Émile Zola et Léon Gambetta, et qu'il n'était pas possible de réaliser d'autres travaux de rénovation de rues en parallèle courant 2013, cela aurait créé trop de gêne à l'usager.

De plus, afin de profiter d'un subventionnement à hauteur de 80 % par l'agence de l'eau pour les travaux d'amélioration et de sécurisation des flux d'eaux usées, ce délai a été mis à profit afin de monter un dossier complémentaire qui concerne les rues de Verdun, de Saulzoir et Joliot-Curie.

En effet, l'un des objectifs des travaux de la rue de Verdun est de mettre en place une chaussée réservoir afin de limiter les effets des inondations, mais aussi améliorer le transit des eaux usées.

L'agence de l'eau nous impose de s'engager avec elle uniquement dans le cadre d'un plan pluriannuel concerté qui va consister en la mise en place d'un réseau séparatif d'eaux usées de la rue de Verdun jusqu'à l'exutoire de la rue Joliot Curie, car le réseau actuel d'assainissement est unitaire.

Tous les travaux prévus font l'objet d'un subventionnement au maximum des possibilités, les taux variant de 40 à 91 % sur une période de 2014 à 2015.

V.8 TRANSFERT DU MAGASIN MATCH

L'enseigne Match exploite, depuis 1981, un magasin à Avesnes Aubert, de 1081 m² qui sera transféré dans l'ensemble commercial projeté à Villers en Cauchies.

Le site commercial d'Avesnes Aubert, une fois le magasin fermé, sera reconverti en logements.

Les supermarchés Match développent un concept commercial spécifique dont l'objectif est de répondre efficacement à la demande des clients. Il repose sur des principes qui doivent permettre à chaque supermarché Match d'être le magasin de référence des consommateurs, des magasins à taille humaine et des professionnels reconnus par le client.

L'implantation est prévue dans la zone d'activité de Villers en Cauchies, reprise au SCOT, le long de la RD 114 en direction de Saulzoir.

Il est prévu de transférer l'ensemble du personnel actuel et de créer 30 emplois supplémentaires.

Ci-dessous des esquisses de projet non contractuelles compte tenu des modifications susceptibles d'intervenir en fonction de différentes contraintes.

Vue aérienne du projet



Vue depuis la rue de Saulzoir (D114)



Vue du bâtiment depuis le parking

VI. FESTIVITÉS et SORTIES

VI.1 PARCOURS DU CŒUR

Fondés en 1975 par le cardiologue dunkerquois Henri DELBECQUE, les parcours du cœur sont aujourd'hui présents sur l'ensemble de l'hexagone, dans les villes comme à la campagne. Ils s'imposent comme le premier événement de prévention dans le Nord-Pas-de-Calais. En effet, 45 % des parcours organisés en France le sont dans la région.

L'explication est simple : cette manifestation a été créée dans notre département et peut compter sur la force associative des gens du Nord. Pour l'édition 2013, ce ne sont pas moins de 420 comités locaux qui ont proposé au public diverses activités physiques. Il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les âges : VTT, roller, équitation,...

Le dimanche 7 avril dernier, la Municipalité s'est, comme de tradition, associée à cette manifestation, en proposant aux Villersois(es) plusieurs parcours de marche. Un petit groupe de Villersois et d'Extérieurs a relevé le défi en parcourant, aux côtés des élus, les quelques kilomètres qu'ils s'étaient imposés pour la bonne cause. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur. Au retour, boisson chocolatée, jus de fruit et petits pains au chocolat attendaient chacun des participants.

VI.2 CONCERT DE PRINTEMPS

Il y a de ces manifestations immuables, comme gravées, inscrites sur le calendrier. Le concert de printemps de l'Harmonie en fait partie. Comme chaque année, à la même époque, les musiciens associés de Villers et Saulzoir ont proposé à leur public, un concert de qualité avec des morceaux divers et variés. Riche en couleurs, ce concert, qui a eu lieu le dimanche 24 mars après-midi, a également été rehaussé, en ouverture, par de belles prestations instrumentales et vocales données par des jeunes issus de l'école de musique, heureux de partager avec les spectateurs les fruits de leur travail effectué sous l'autorité de M. Michel Baudry, Président, et de leurs professeurs respectifs : Melles Anaïs Denoyelle et Amélie Richez, Mme Stéphanie Lemaire et M. Jacky Blondy.

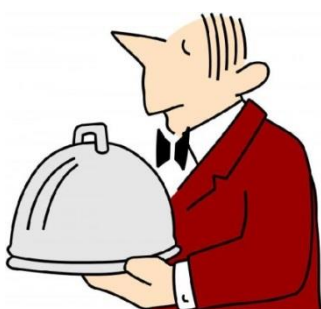
VI.1 SALON DE PEINTURES D'ART - ÉDITION 2013



En 2013 et pour la troisième année consécutive, la grande exposition de peintures, organisée par l'association « la palette amicale », présidée par M. Jean-Gérard NEVE, s'est tenue dans la salle des fêtes. Un panel de toiles acryliques, huiles, pastels, sables dans des styles contemporains, modernes, figuratifs était proposé au regard du public. Plus de 700 visiteurs ont répondu à l'invitation et se sont pressés durant quatre jours pour admirer (et parfois même acheter) les 580 toiles de 72 peintres amateurs qui venaient d'horizons très divers : du Valenciennois et du Cambrésis bien sûr mais également de Belgique, de Digne-les-Bains, de Honfleur, de Picardie... Au fil des ans, le succès de cette manifestation ne se dément pas. Elle offre le double intérêt de contribuer à la diffusion de la culture en milieu rural et de faire connaître notre village au-delà des frontières du Cambrésis. Nouvelle édition en février 2014.

VI.2 REPAS DES AÎNÉS

Avec ses tables bien dressées et décorées, la salle des fêtes avait déjà des airs de fête le 14 avril dernier à l'occasion du traditionnel repas des Aînés offert par la Municipalité. Ils étaient plus d'une centaine à s'être déplacés et parmi eux les doyennes et doyens de l'assemblée (M^{me} Jeannine BILLOIR, M. Georges MARQUAILLE, M. et M^{me} Roland BOURLET) qui ont été mis à l'honneur après le mot d'accueil prononcé par M. le Maire. Les papilles se sont régalingées, le traiteur « LES OLIVIERS » sachant combler tous ces fins gourmets. Les Aînés ont pu aussi apprécier la prestation de l'orchestre Jean-Pierre WADOWCZICK qui a assuré l'ambiance



musicale du repas. Pour nos Anciens, ce fut l'occasion d'oublier petits et gros soucis en partageant un moment particulièrement chaleureux, en profitant d'un temps de pause pour se rencontrer et échanger. La Municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué, aux côtés des élus, à assurer, par leur bénévolat, la réussite de cette journée récréative.

VI.3 FÊTE DU TRAVAIL 1^{ER} MAI 2013

Le 1^{er} mai conformément à la tradition établie depuis longtemps à VILLERS, M. le Maire et le Conseil Municipal ont accueilli, au pied du monument aux Morts, des Villersois(es) méritants(es) pour une remise officielle du diplôme et de la médaille du travail. 4 salariés ont ainsi été mis à l'honneur au titre de la promotion 2013 :



Échelon ARGENT :

1. M. Bruno DION
2. Mme Ghislaine DUEZ-WARY
3. M. Fabrice MONTUELLE
4. Mme Bénédicte VILCOT-BARBIER
5. M. Gilles VILCOT

Échelon OR :

6. M. Paul DUPRIEZ
7. M. Alain DUQUESNOY

Echelon Grand OR:

8. M. Eric HASS

La Municipalité renouvelle aux récipiendaires ses sincères félicitations.

VI.4 CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai dernier, le 68^e anniversaire de la victoire de 1945 a été célébré solennellement. M. le Maire a rendu un hommage appuyé à toutes les victimes, civiles et militaires, de la seconde guerre mondiale et plus généralement à celles de tous les conflits, passés et présents, dans lesquels la France a été impliquée.

Au-delà de la traditionnelle commémoration, la Municipalité a tenu à honorer la mémoire de M. Eloi Gernez, un grand Résistant villersois qui a beaucoup donné à son pays en 1940/44 au moment où notre pays vivait des heures particulièrement sombres. Une rue lui a été dédiée, honorant par là même les hommes et des femmes qui, n'écouterant que leur audace et méprisant le danger, se sont dressés pour dire "Non" à l'occupation, "Non" à l'humiliation, "Non" au mépris de nos valeurs les plus sacrées. C'est à eux que nous devons de vivre dans un pays libre et démocratique.



Pour cette occasion exceptionnelle, M. Thierry Hegay, nouveau Sous-Préfet de Cambrai, avait tenu à



faire le déplacement et a été reçu officiellement par M. le Maire et M. Richard Deceuninck, Président des Anciens combattants. Il était entouré de Mme Delphine Bataille (Sénatrice du Nord et Conseillère Générale du Canton), M. Georges Flamengt (Conseiller Général du canton de Solesmes et Maire de SAINT-PYTHON), M. Serge Machepy (Maire de SOLESMES). Saulzoir, Haussy et d'autres communes environnantes avaient également envoyé des délégations municipales.

Plus de 23 associations patriotiques et leurs drapeaux étaient également présentes aux côtés des enfants d'Eloi (Alain et France) et leurs proches. Le panneau de rue a été dévoilé, aux accents de la Marseillaise, par les plus jeunes membres de la famille. Après le vin d'honneur et les discours officiels, les participants ont pu découvrir une grande exposition sur la Résistance (organisée par l'A.N.A.C.R.) rappelant notamment les parcours patriotiques d'Eloi Gernez et certains de ses frères d'armes (René et Victorien Beauvois, Guy Mocquet, morts pour la France).





Eloi GERNEZ (1920 – 2011)
Résistant - Déporté - Évadé de la citadelle de Huy

Alors que l'onde de choc du désastre militaire et politique du printemps 40 s'était propagée partout dans l'hexagone, poussant les uns dans les bras de l'occupant et de Vichy, plongeant les autres dans une torpeur dont beaucoup ne sortiront pas, Eloi Gernez, alors dans sa vingtième année, a tout de suite la certitude qu'il fallait continuer le combat.

À l'instar d'Yvonne Abbas, de Madeleine Vincent ou de Roger Belbeoch, communistes comme lui, il s'est lancé en Résistance, dès 1940, sans tenir compte des consignes de Moscou, alors lié par le pacte germano-soviétique.

Ulcéré par l'occupation et l'humiliant armistice accepté par le maréchal PÉTAIN, il est décidé à se battre, non contre le peuple allemand, mais contre le fascisme hitlérien qu'il abhorre par-dessus tout. Ce n'est pas seulement l'homme de gauche qui s'engage, c'est aussi le patriote et le républicain qui a compris, très tôt, l'insupportable détresse de sa patrie mais aussi la souffrance des nations européennes à qui l'on veut imposer l'ordre nouveau.

Sous couvert de son activité d'enseignant, il intègre l'« Organisation Spéciale ». Cette unité combattante devient très vite opérationnelle, notamment dans le Cambrésis et dans le Denaisis, un des pôles industriels majeurs de la région. Dans ce secteur, la lutte se décline, comme ailleurs, sous la forme d'opérations militaires contre les troupes d'occupation mais aussi d'actions de renseignement, de sabotage et de récupération d'armes. Elle englobe également des aspects plus civils et non-violents dont Eloi est chargé plus particulièrement, comme la rédaction et la diffusion de journaux, tracts et affiches, la production de faux papiers, l'organisation de manifestations patriotiques et de grèves, la dissimulation et la protection de résistants recherchés.

Après deux années d'une lutte sans relâche contre l'occupant, le 5 mai 1942, il est arrêté par les brigades spéciales à l'école d'Avesnes-Le-Sec et emmené immédiatement au commissariat central de Lille.

Après plusieurs jours d'interrogatoires, Eloi est déféré devant la cour spéciale de Douai qui le condamne à sept ans de travaux forcés (9 mai 1942). Emprisonné à Cuincy, il est désigné comme otage en septembre et déporté, le 10 décembre suivant, à la citadelle de Huy en Belgique. Cette forteresse, reconvertie en prison politique par les Allemands, est alors considérée comme l'une des antichambres des camps de la mort.

Sachant ce qui l'attendait, Eloi a cherché à s'évader et y est parvenu avec trois camarades le 30 décembre 1942. Après avoir échappé à la GESTAPO et aux collaborateurs qui surveillaient étroitement les lieux publics et les transports en commun, Eloi est revenu clandestinement à Villers.

Muni de faux papiers et bénéficiant sur place de nombreuses complicités, Eloi a mené une vie de fugitif et repris du service, début 43, en tant que lieutenant FTPF (Francs-Tireurs et Partisans Français) et responsable du Front patriotique de la Jeunesse pour le Cambrésis, continuant de s'impliquer fortement dans la Résistance jusqu'au 2 septembre 1944, date de la libération du village et du Cambrésis.

VI.5 FÊTES DES MÈRES



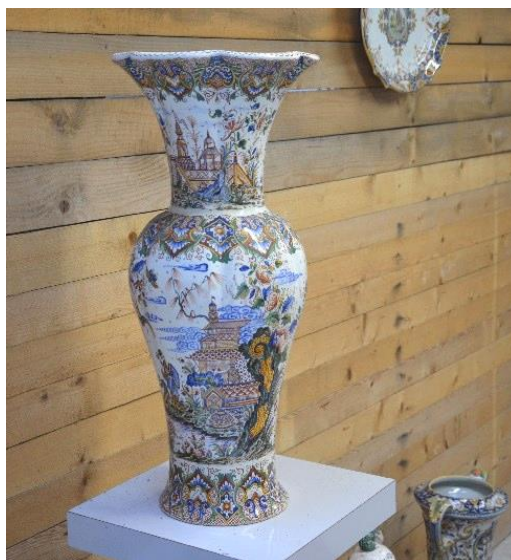
Pour la cinquième année consécutive, la Municipalité a tenu à fêter dignement toutes les mamans du village, qu'elles aient encore charge d'enfant(s) ou pas. Le samedi 2 juin 2012, celles-ci ont été reçues à la salle des fêtes où M. le Maire leur a rendu hommage avant que ne leur soit distribuée un cadeau en témoignage de toute la considération que leur porte la Municipalité.

VI.6 SORTIE DES AÎNÉS

Le samedi 8 juin dernier a eu lieu la première sortie des Aînés. La Municipalité a choisi de les emmener, non loin d'ici, dans le Pas-de-Calais. La journée a d'abord commencé par une visite guidée d'un musée privé de la faïence « A la belle époque de la faïence de Desvres ». Installé dans l'ancienne usine de Gabriel Fourmaintraux, celui-ci permet de faire connaître l'extraordinaire richesse du patrimoine céramique régional. Le parcours muséographique met en scène 2 500 pièces offrant un riche aperçu de plus de 300 ans de production céramique à Desvres, du 17^e à l'aube du 21^e siècle. Leur mise en valeur permet d'apprécier la qualité, la diversité et la longévité du savoir-faire desvrais sans oublier de mettre à l'honneur les acteurs qui ont fait la renommée de cette production : les faïenciers.



Au terme de cette visite, les Aînés ont été accueillis, pour le déjeuner, au restaurant « La Hêtraie » à Bouquehault avant de profiter largement d'un après-midi dansant. Cette journée récréative bien remplie a laissé le meilleur souvenir aux participants.



VI.7 VOYAGE DES JEUNES

Le samedi 6 juillet dernier, a eu lieu la sortie estivale réservée aux Jeunes du village. Après Bellewaerde (Ypres – Belgique) en 2012, c'est le parc ASTÉRIX (situé non loin de Paris) qui a été à nouveau choisi pour la diversité de ses attractions (32 au total y compris un spectacle mettant en scène, au travers d'un véritable ballet aquatique et éducatif, les dauphins et les otaries du delphinarium) accessibles tout au long de la journée. Bien entendu, ce sont les jeux à sensation qui ont remporté le plus grand succès et notamment la nouvelle



attraction à couper le souffle : « Osiris ». Plus d'un a été surpris ! Les pieds dans le vide, à 40 mètres de hauteur, nos jeunes ont volé et tourbillonné dans les airs à 90 km/h mais en toute sécurité. Grâce à une météo très ensoleillée, l'ensemble des participants a passé une très bonne journée sous le signe de la détente et de la bonne humeur.

VI.8 CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le jeudi 11 juillet 2013, les membres du comité se sont déplacés dans la commune pour passer en revue les aménagements floraux des Villersois(es) inscrits au concours des maisons fleuries. Quatre critères (qualité, quantité, diversité, harmonie) ont été utilisés pour noter les participants qui contribuent, au travers de leur passion, à améliorer le cadre de vie et mettre des couleurs à notre village. Ont été primés :



1^{er} prix : M. et M^{me} Pascal MARCZAK

2^{ème} prix : M. et M^{me} Edmond SERVAIS

3^{ème} prix : M. et M^{me} Guy TANCRAZ

4^{ème} prix : M. et M^{me} Olivier CARLIER

5^{ème} prix : M^{me} Marie-Josée NOTEBAERT

La Municipalité félicite les heureux lauréats et l'ensemble des participants qui contribuent à l'embellissement du village.

La remise des prix aura lieu, à la salle des fêtes, le dimanche 29 septembre 2013 lors du concert d'automne.

VI.9 FÊTE NATIONALE

Partout en France et à Villers-en-Cauchies en particulier, le 14 juillet a été fêté. C'est en 1880 que le 14 juillet a été érigé en fête nationale, les Républicains cherchant à renforcer le tout jeune régime en s'appuyant sur des symboles forts. Sur la proposition du député de la Seine, Benjamin Raspail, l'assemblée a choisi cette date après des débats houleux. Certains parlementaires mettaient alors en cause la violence du 14 juillet 1789. Et c'est finalement autour du 14 juillet 1790 (fête de la Fédération) que s'est fait le consensus.

Depuis 133 ans, toutes les communes de France ont à cœur d'organiser solennellement l'événement. Bien entendu, la Municipalité n'a pas failli à la tradition. Effaçant deux années pluvieuses consécutives, la manifestation 2013 s'est déroulée sous un franc soleil. Après le traditionnel lâcher de pigeons exécuté, dans la cour de la mairie, par l'association colombophile, le Conseil Municipal s'est rendu au monument aux Morts pour un dépôt de gerbe en présence de représentants de l'association des Anciens combattants, de l'harmonie municipale, de membres du CCAS et d'un petit groupe de Villersois(es). Sur place, M. le Maire a rappelé les fondamentaux et les valeurs de la fête nationale. Après le vin d'honneur, les jeux populaires se sont déroulés dans le parc communal où jeunes et moins jeunes se sont retrouvés pour partager ensemble un moment particulièrement convivial.

VI.10 ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.)

Le centre de loisirs, organisé par la Municipalité, a fonctionné, en toute sécurité, pendant trois semaines du 8 au 26 juillet. Le soleil étant enfin au rendez-vous, les enfants, quel que soit leur âge, ont pu profiter pleinement de leur séjour. Le programme proposé était éclectique, mêlant harmonieusement animations intellectuelles, activités physiques, et temps de repos. Sous la houlette de Melle Magali Méresse (Directrice) et des animateurs (titulaires et bénévoles), jeux collectifs et sport n'ont pas manqué.

De nombreuses sorties, très attendues par les jeunes, ont également eu lieu. L'A.L.S.H. s'est déroulé dans une bonne ambiance, dans un climat de confiance et de partage qui a contribué à l'épanouissement des enfants, faisant de la session 2013 une belle réussite.

VI.11 SPECTACLE DE L'ÉCOLE

Le spectacle de l'école de Villers en Cauchies donné lors de la fête de fin d'année le 22/06/2013 et l'exposition « un voyage dans l'espace » du 28/06/2013 sont l'aboutissement d'un projet pédagogique initié par la CAC de Cambrai et Mme Valérie Thomas conseillère pédagogique et auquel toute l'équipe pédagogique de Villers en Cauchies a adhéré.

Les élèves de l'école primaire de Villers en Cauchies ont tous participé à ce projet commun : écrire un conte détourné et le mettre en scène à partir de la problématique « **ma planète idéale : comment serait-elle ?** ».

La rencontre avec Julien Martinière a permis d'amorcer le projet. Les enfants ont d'abord écrit le texte en s'inspirant du conte des trois petits cochons.

Caroline Sire, artiste-conteuse en résidence ARTS à Cambrai leur a apporté son aide en remettant en forme le texte.

Les élèves ont alors pu commencer l'illustration du conte avec la complicité de Julien Martinière illustrateur.

Les sorties culturelles (musée de Valenciennes, musée d'art moderne de Villeneuve d'Ascq, planétarium de Villeneuve d'Ascq) financées par la Municipalité de Villers-en-Cauchies ont enrichi les productions plastiques des élèves.

C'est en collaboration avec nos différents partenaires que nous avons réussi à mettre en œuvre ce projet pédagogique et je les en remercie.

L'OCCE, La MAE, l'association des DDEN, L'association des parents d'élèves de Villers en Cauchies qui nous ont octroyé des subventions.

Les parents d'élèves qui ont répondu présents lors des nombreuses sollicitations des enseignants.

Les enseignantes qui se sont engagées dans ce projet:

TPS PS M^{me} Roty, MS GS M^{me} Cacheux, GS CP M^{me} Dhaussy, CE1 CE2 M^{me} Quersin, CM1 CM2 M^{me} Tetar.



VII. ASSOCIATIONS

VII.1 FOOTBALL CLUB VILLERSOIS

La saison 2012-2013 vient de se terminer et voilà déjà la suivante qui démarre.



Cette année le FCV engagera 6 équipes en compétition. Eh oui, l'effectif des joueurs grossit, signe que vous nous faites confiance et nous vous en remercions.

Pour la saison 2013-2014 il y aura 6 équipes engagées :

- 2 équipes seniors
- Une équipe **U13** pour les enfants nés en **2001 et 2002**
- Une équipe **U11** pour les enfants nés en **2003 et 2004**
- Une équipe **U9/U8** pour les enfants nés en **2005 et 2006**
- Une équipe **U7/U6** pour les enfants nés en **2007 et 2008**

Pour les enfants nés en 2009, il y aura l'école de foot encadrée par Lionel Machu. Votre enfant, garçon ou fille (elles sont déjà 5 au club) souhaite jouer au football. **N'hésitez pas, venez l'inscrire.**

Nous faisons aussi appel à toutes les personnes qui veulent s'investir dans le club et donner un peu de leur temps.

C'est grâce à vous que vivent les associations, alors rejoignez-nous.

Pour info, notre traditionnel repas « Etoufette Party » se déroulera le 3 novembre, alors retenez cette date et venez nombreux faire la fête avec nous.

Contact: le Président du FCV Maxime DEGRACE au 06-42-29-89-02

Le comité du FCV

VII.2 LOTO ORGANISÉ PAR VILLERS EN FÊTE

Le loto du mois de mars, organisé par « VILLERS EN FÊTE », est devenu un incontournable parmi les manifestations locales. Des Villersois et des gens venus de l'extérieur ne manqueraient ce rendez-vous ludique pour rien au monde.

Le 11 mars dernier, un grand nombre de passionnés, des habitués pour beaucoup, ont répondu présents avec l'espoir que dame fortune leur sourirait. Si quelques-uns seulement ont remporté les gros lots proposés par l'association, tous ont passé un excellent après-midi en gardant à l'esprit qu'ils jouaient avant tout pour le plaisir.

Loto	Bilan financier
Recette brute	4 843 €
Dépenses	2 638 €
Bénéfices nets	2 205 €

VII.1 BROCANTE, EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES ET BOURSE D'ÉCHANGES

La 31^{ème} brocante, exposition de véhicules anciens et bourse d'échanges de pièces détachées aura lieu le dimanche 6 octobre 2013.



Chaque année, sous réserves de bonnes conditions météorologiques, celle-ci connaît un vif succès, ce qui ne s'est pas démenti l'an passé, avec une participation record.

Pour 2013, Villers en Fête a choisi comme attraction principale le Carillon ambulant de Douai. Reconstitué en 2004, le Carillon Ambulant de Douai Région Nord-Pas de Calais compte parmi la douzaine d'instruments de ce type dans le monde entier. Il fut, lors de sa création en 1981, le plus grand de la planète et affiche aujourd'hui un palmarès inégalé de près de trois mille représentations. La grande

qualité sonore de ses cloches et sa mécanique de haute précision sont signées de la célèbre fonderie néerlandaise Petit et Fritsen. Avec quatre tonnes de bronze, ses 53 cloches couvrent plus de quatre octaves chromatiques et offrent au carillonneur de pouvoir aborder tous les styles musicaux, de la musique classique au jazz, en passant par la musique traditionnelle ou campanaire. Enfin ses trois cloches de volée (une exclusivité mondiale), qui balancent leur mille quatre cents kilos au ras du sol, sont un spectacle sans équivalent pour le public. Le carillon a participé en vingt années à d'innombrables manifestations, de la plus petite fête locale aux grands événements tels que les Fêtes de la Réunification Allemande ou les Olympiades Culturelles de Barcelone. Il a été l'invité de très nombreux festivals de musique : Festival d'Art Sacré de Paris, Festival de Jazz de Montreux ou encore les Choralies de Vaison-la-Romaine, désireux d'apporter une touche insolite et originale. Le carillon ambulant a ainsi permis de partager avec plusieurs millions d'auditeurs une musique jusque-là destinée aux seuls habitants des villes (peu nombreuses) possédant un carillon de concert à clavier.

53 cloches, Petit & Fritsen - Aarle Rixtel (NL), fondues en 2004. Poids total des cloches : 4.045 kg (de 6 à 640 kg). Tessiture : chromatique de do4 à do7, plus sol3, la3 et sib (cloches installées en volée) et si3.

Clavier traditionnel mécanique 53 cloches dit «malinois» ou « à coup de poings, pédalier «en tirasse» sur les deux octaves graves. Transmission par câbles inox, abrégés et équerres (basses), équerres directionnelles (médium) et poulies (aigu)



VIII. INFORMATIONS DIVERSES

VIII.1 PROCHAINES FESTIVITÉS

Septembre : (2^e ducasse)- 29/09, fêtes foraines – 30/09, concert avec la musique municipale et remise des prix du concours des maisons fleuries.

Octobre : 1^{er} et 2/10, fêtes foraines (2^e ducasse) – 6/10, brocante et exposition de voitures anciennes/pièces détachées auto-moto –

Novembre : 2/11, repas du F.C.V.- 11/11, commémoration de l'armistice de 1918 – 24/11, repas organisé par les « Amis de ma Maison ».

Décembre : 6 et 7/12, Téléthon organisé par Villers en fête – 14/12, fête de Sainte-Cécile par l'harmonie – 31/12, repas de la Saint-Sylvestre organisé par Villers en fête.

VIII.2 SITE INTERNET COMMUNAL

Le site Internet communal a fait l'objet d'une refonte totale pour des raisons techniques qui améliorent sensiblement les possibilités de mise à jour en temps réel.

C'est donc un tout nouveau site Internet qui est en ligne depuis deux mois, et qui comporte surtout plus d'informations que le précédent, et ce, dans de multiples domaines.

Il fait l'objet d'une mise à jour régulière, d'une diffusion d'informations en temps réel et d'un enrichissement en continu.

L'objectif est d'utiliser un moyen d'information moderne à destination des administrés. Par exemple, vous pouvez consulter le PLU en ligne, les plans d'aménagement de rénovation des rues, télécharger tous les bulletins municipaux depuis 2008, voir les différents projets et travaux en cours ou projetés, etc.



Afin d'économiser de l'argent, celui-ci est réalisé localement et bénévolement et n'a pas la prétention de concurrencer les sites professionnels au coût élevés.

Les associations désireuses de bénéficier du site pour présenter leur association et diffuser des informations doivent le faire savoir.

Ci-après le lien direct pour y accéder :

<https://sites.google.com/site/villersencauchies/home>

VIII.3 CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

L'État, par l'intermédiaire du Ministère chargé de la Santé, organise le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation. Dans ce cadre, il inspecte les installations de production, de traitement et de distribution d'eau et vérifie la qualité de l'eau utilisée puis distribuée. Les résultats des contrôles sanitaires sont affichés sur le site internet communal ou disponible sur le site du ministère des affaires sociales et de la santé (santé.gouv.fr). Les résultats de la dernière analyse concluent qu'à Villers, « **l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés, malgré quelques traces de plomb** ».

VIII.4 TARIFS DES SERVICES 2013

Locations et services accueil périscolaire	Tarifs Villers-en-Cauchies	Tarifs Extérieurs
Salle des fêtes	Communicable en mairie	Communicable en mairie
Salle de réception	Communicable en mairie	Communicable en mairie
Cantine	3,00 €/repas	3,00 €/repas
Garderie	10,60 €/carton (10 heures)	10,60 €/carton (10 heures)

VIII.5 HORAIRES DU BUREAU DE POSTE



L'ouverture du bureau de poste est fixée aux jours et heures suivants :

Mardi au vendredi : 14 h 00 à 16 h 30

Samedi : 9 H 00 à 11 h 3

VIII.6 CANTINE PÉRISCOLAIRE

En prévision de la rentrée scolaire, merci de déposer vos tickets de cantine, en mairie pour le vendredi 30 août 2013.



VIII.7 GARDERIE PÉRISCOLAIRE

En prévision de la rentrée scolaire, merci de déposer vos bulletins d'inscription à la garderie, en mairie pour le vendredi 30 août 2013.

VIII.8 OUVERTURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

EN RAISON DES CONGES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF, LA MAIRIE SERA FERMÉE TOUS LES APRÈS-MIDIS ET TOUS LES SAMEDIS MATINS DURANT LE MOIS D'AOÛT



VIII.9 ENTREPRISE À VILLERS : « COMPRESSEUR SERVICE »

Dépannage 24/24 - 7/7 toutes marques



Freddy DELABASSERUE
07 81 14 83 00

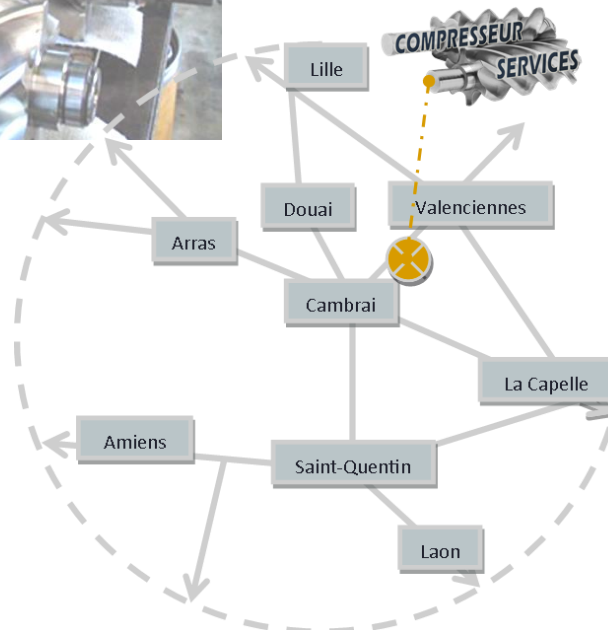
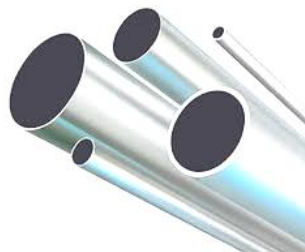
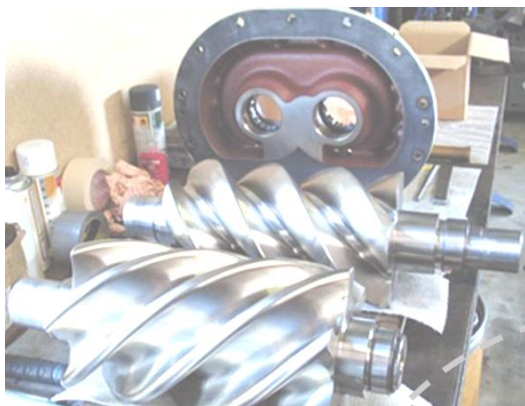
COMPRESSEURS D'AIR INDUSTRIELS



25 rue Pasteur - 59188 Villers-en-Cauchies
Tél. 03 27 79 54 90 - Fax 09 55 32 66 82
compresseur.services@gmail.com

Réseau - Réservoir - Traitement de l'air et des condensats - Reconditionnement bloc vis

Spécialiste du compresseur d'air industriel et des matériels annexes, Compresseur Services en assure la vente, la location, l'installation, le suivi technique ainsi que la révision complète. La réactivité et l'exigence de qualité de notre organisation font de Compresseur Services le partenaire souple et fiable des entreprises industrielles. Notre disponibilité et l'efficacité de nos interventions minimisent tout impact sur votre production.



VIII.10 TIR : OCÉANE CARLIER, UNE VILLERSOISE CHAMPIONNE DE FRANCE

À la CO Trith, les semaines se suivent et se ressemblent. Après l'équipe minimes et Loïc Cousin, c'est au tour d'Océane Carlier, minime, de monter sur la plus haute marche d'un podium national.



À Volmerange-les-Mines, au championnat de France à la carabine, la Trithoise Océane Carlier a établi un nouveau record de France avec 582 points, détenu alors par Charlotte Marie (TS Luzy Bourgogne) et établi en 2005 avec 581 points.

D'autres jeunes Trithoises se sont mises en évidence. « .Bravo les filles, la relève est assurée », savoure le président Luc Delcambre.



VIII.11 CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Étudiants, un bon plan pour payer son loyer !

La Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) vient d'ouvrir une page Facebook qui vous est spécialement dédiée.

Conseils et bons plans logement, infos pratiques nationales et locales, réponses aux questions fréquentes sont les principaux thèmes que vous pouvez y trouver.

Alors connectez-vous sur : <https://www.facebook.com/cafetudiants>

Et si vous avez un compte Facebook, cliquez sur J'aime ou abonnez-vous gratuitement aux notifications pour rester informé des actualités qui y seront publiées.

N'oubliez pas de passer l'info à vos amis Facebook (en partageant par exemple cet article sur votre compte Facebook) et devenir vous-même fan de cette page.

Caf.fr pour les demandes d'aide au logement en ligne

L'actualité de la page Facebook Caf - Logement - Étudiants vient en complément de l'offre de service en ligne sur le site national des Allocations familiales, www.caf.fr.

Un outil simple et pratique pour une estimation en ligne de vos droits aux aides au logement et faire votre demande d'aide au logement.

Si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation de logement social, pensez à faire votre déclaration de maintien dans les lieux sur www.caf.fr, rubrique « Mon compte » !

La ligne directe des étudiants au 0 810 29 29 29*

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h, vous pouvez être conseillé sur les démarches concernant les aides au logement. Ce service téléphonique national est accessible quel que soit le lieu de résidence.

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel depuis un mobile selon les opérateurs.

VIII.12 LES MARCHÉS DE SIDONIE

Les marchés de Sidonie, crémier et primeurs présent dans le magasin au 12, rue de la République à Villers et sur le marché d'Avesnes les Aubert. Disponible au 03 27 37 12 92 ou au 06 84 40 20 96 pour préparation de corbeilles de fruits et de plateaux de fromages.